



Le CIAS recrute !

## Un Auxiliaire de Puériculture H/F Poste à pourvoir du 4 mai au 30 juin 2026

**Référence du poste : C-REM-26/02**

Situé le long de la côte vendéenne, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération est composé de 14 communes sur un territoire comptant plus de 50 000 habitants.

Transformé en Agglomération depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'est doté des compétences Mobilité et PLUi à la même période.

Disposant récemment d'un Projet de territoire solidaire et ambitieux décliné en 3 axes majeurs que sont le bien vivre au quotidien, le rayonnement et l'anticipation des transitions sur le territoire, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération veut conforter son attractivité touristique et économique pour s'affirmer comme une destination "éthique".

Environ 280 agents permanents animent l'action publique territoriale répartis en 2 structures, 230 agents à l'Agglomération et 70 agents au Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS).

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) est un établissement public administratif à caractère obligatoire, qui participe à la mise en œuvre de la politique sociale définie par les élus. Le CIAS du Pays de Saint Gilles est compétent dans les champs de l'enfance, la parentalité, la santé, le handicap, les solidarités et les seniors.

3 crèches sont placées sous la responsabilité du CIAS :

Une micro-crèche "L'Ile aux jardins" à Coëx ouverte de 8h à 18h ayant une capacité d'accueil de 12 places en âge mélangé.

Une petite crèche "L'Ile aux rêves" à Brétignolles sur Mer ouverte de 7h30 à 18h30 ayant une capacité d'accueil de 15 places en âge mélangé.

Une crèche "L'Ile Aux Couleurs" à Saint Hilaire de Riez ouverte de 7h à 19h ayant une capacité d'accueil de 35 places. Les enfants sont accueillis dans trois services organisés par tranche d'âge.

Ces 3 crèches travaillent autour de valeurs communes que sont l'autonomie de l'enfant, la continuité du lien et la cohésion.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, secrétaire administrative, auxiliaire de puériculture et d'agent sociaux.

Ce contrat de remplacement est à pourvoir au sein de la crèche de Saint Hilaire de Riez, à partir du 4 mai 2026 jusqu'au 30 juin 2026, à temps complet, cependant les professionnelles peuvent être amenées à travailler sur les 3 sites.

Sous la responsabilité de la Directrice de Crèche, vous êtes chargé(e) des missions suivantes :

## Activités principales



- **Accueillir les enfants et leurs familles :**
  - Identifier et respecter les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de chaque enfant dans son individualité au sein du collectif,
  - Favoriser la socialisation du jeune enfant,
  - Etablir une relation de confiance avec les parents,
  - Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement,
  - Contribuer à l'identification des signes d'appels, de mal-être physique ou psychique en collaboration avec l'éducatrice, la Directrice Adjointe, et la Directrice,
  - Prendre en compte les différences,
  - Communiquer avec la famille au quotidien,
  - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
  
- **Mettre en place les conditions nécessaires au bien-être des enfants :**
  - Observer l'enfant pour adapter sa posture et sa pratique professionnelle,
  - Avoir un comportement adapté à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant),
  - Assurer la sécurité affective et psychique de l'enfant,
  - Aménager les espaces de vie (repos, repas, jeux etc...) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement,
  - Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité,
  - Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant en respectant ses habitudes et les règles diététiques infantiles,
  - Accompagner l'enfant dans son autonomie.
  
- **Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités des enfants :**
  - Elaborer des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique,
  - Faire preuve d'initiative, anticiper, organiser et animer des ateliers,
  - Réguler les interactions entre enfants.
  
- **Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité :**
  - Connaître et appliquer les protocoles de l'établissement,
  - Repérer les signes de dégradation de l'état général de l'enfant,
  - Assurer la sécurité et prévenir l'accident,
  - Alerter et réagir en cas d'accident,
  - Transmettre à la Direction.
  
- **S'investir dans le projet d'établissement :**
  - Participer à la réflexion, à l'écriture, l'évolution du projet d'établissement, l'appliquer et le faire vivre.
  
- **Travailler en équipe pluridisciplinaire en transversalité :**
  - Situer sa fonction et son rôle dans chaque crèche, le service proximité, le CIAS du Pays de Saint Gilles et au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
  - Adapter son travail aux différentes organisations des 3 crèches,

## Activités secondaires



### Assurer la continuité de Direction :

- En l'absence de la personne habituellement chargée des fonctions de Direction et en l'absence de l'Éducatrice de Jeunes Enfants, la professionnelle est responsable :
  - De faire appliquer le règlement de fonctionnement,
  - De faire appliquer les protocoles de la crèche,
  - De faire respecter la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique au sein de la structure,
  - De prendre toutes les mesures de sécurité en cas d'urgence relative au bâtiment (ex : évacuation si incendie, inondation, si coupure générale d'électricité) ; d'en informer la responsable du service technique, le technicien d'astreinte avant 9h et après 17h30,
  - De répondre aux appels téléphoniques et aux demandes des familles (demande de renseignements, présences complémentaires souhaitées par les familles, congés, enfants absents et/ou malades, autres sollicitations en lien avec l'administratif qui relèvent d'une décision hiérarchique),
  - De consigner les informations et décisions prises pendant ce temps de continuité de direction dans le registre attribué à cet effet.

## Profil recherché et compétences requises



- Titulaire du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture,
- Expérience en collectivité territoriale souhaitée,
- Connaître le rôle des différents intervenants de la petite enfance ainsi que connaissance du décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans,
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité,
- Connaissance et application des règles d'hygiène et de sécurité selon la méthode HACCP,
- Connaître et appliquer les protocoles de soins, d'urgence et d'incendie,
- Savoir se maîtriser dans des situations d'urgence et faire face à une situation imprévue,
- Maîtriser les techniques d'animation, de communication et de pédagogie,
- Connaissance du développement global de l'enfant,
- Avoir une part active dans la recherche et la communication d'information,
- Avoir des connaissances en cuisine,
- Rendre compte d'une manière écrite et orale.

## Qualités requises



- Être force de propositions, créatif, imaginatif, faire preuve d'initiative,
- Être disponible, organisé, accueillant et ponctuel,
- Travailler en équipe, savoir communiquer et rendre compte à la hiérarchie.,
- Maîtrise de soi,
- Discrétion, impartialité, empathie et tolérance,
- Sens du service public.

## Conditions



- Vaccination obligatoire : Hepatite B et DTPolio
- Disposer d'une attestation d'honorabilité
- Lieu d'embauche : Crèches (Saint Hilaire de Riez, Bretignolles-sur-Mer et Coëx)
- Temps de travail : Temps complet
- Amplitude horaire : selon les horaires d'ouverture de la crèche (7h-19h), possibilité d'horaires décalés, fractionnés, réunions et manifestations le soir, possibilité de modification de planning.
- Cadre d'emploi : Auxiliaires de Puéricultures
- Rémunération : Indiciaire, RIFSEEP, IFSE métier : 450 € brut/mois, CIA
- Prestations sociales : participation prévoyance, mutuelle santé, chèques déjeuner, FDAS/CNAS (dans le cadre d'un recrutement d'un agent contractuel ces prestations sont éligibles à partir d'un contrat de 6 mois)
- CET monétisé
- Indemnité de mobilité

## Contact

- Sur le poste : Elodie BARTEL, Directrice de la Crèche de Saint-Hilaire-de-Riez, 02.51.54.66.40
- Sur le recrutement : Solène COUTON, Gestionnaire Ressources Humaines, 02.51.35.18.86.

## Candidature

Merci d'adresser votre candidature par lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé en indiquant la référence mentionnée en haut de l'annonce.

Pour les titulaires, merci de nous adresser une copie de votre dernier arrêté de situation ou attestation de réussite au concours et de votre dernière évaluation professionnelle avant le **30 avril 2026**

à Monsieur le Président du Centre Intercommunal d'Actions Sociales,  
ZAE du Soleil Levant, CS 63 669 – Givrand, 85 806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex  
ou par courriel à [recrutement@payssaintgilles.fr](mailto:recrutement@payssaintgilles.fr).